



COMMUNE DE VERNEUIL-EN-HALATTE

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers
municipaux
En exercice : 26
Nombre de votants : 24
Nombre de présents : 21

L'AN DEUX MILLE VINGT SIX, LE NEUF MARS A 19h00,

Le Conseil Municipal de la Commune de VERNEUIL-EN-HALATTE dûment convoqué par Monsieur le Maire, par lettre en date du 5 Mars 2026, s'est réuni à la Salle des Fêtes, Place de Piegaro, sous la présidence de Monsieur Philippe KELLNER, Maire, pour délibérer sur les questions inscrites à l'ordre du jour.

Présents :

M. Philippe KELLNER, Maire

Jean-Philippe LEBAILLIF, Pascale CADET, Rita TELLOTTE, Bruno BIANCHI, Nadine FRANCON Adjoints au Maire

Ginette COCU, Daniel BOULANGER, Françoise PARENT, Philippe BENY, Laurent LENAIN, Corinne SKORIC, Jean ALESI, Laurence DURA, Arnaud VANNIER, Christophe ALVARÈS, Sophie GAIME, Hervé POTEAUX, Karen DUCROT, Brigitte BLONDEAU, Vincent JUREDIEU, Conseillers Municipaux

Pouvoirs : Fulvio LUZI (*pouvoir à Mr KELLNER, Maire*) - Gilles QUÉMARD (*pouvoir à Mr ALESI*) - Graziella ÉBELY (*pouvoir à Mme GAIME*)

Absents : Alexis CHAMEREAU - Vanessa MIERMON

Secrétaire de séance : Jean ALESI

Formant la majorité des membres en exercice.

2026-17 Bilan des acquisitions et cessions immobilières 2025

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L. 2241-1 alinéa 3 ;

Vu la loi n° 95-127 du 8 février 1995 :

En application de l'article L. 2241-1 alinéa 3 du Code Général des Collectivités Territoriales , le Conseil Municipal est appelé chaque année à délibérer sur le bilan annuel des acquisitions et cessions immobilières réalisées par la Commune sur son territoire.

Ce bilan, pour l'exercice budgétaire de l'année 2025, sera annexé, conformément à la loi n° 95-127 du 8 février 1995, au Compte Financier Unique du même exercice.

Les acquisitions, cessions et échanges réalisés pendant l'année 2025 sont les suivants :

A- Cessions : zéro en 2025

B- Acquisitions :

Section	N°	Identité du cédant	Prix	Date de signature de l'acte
BM	51	CONSORTS LACOURTE *	430 480.34 € *	24.06.2025
BM	127	CONSORTS GOTTRAND	500 € +frais notaire	31.01.2025
BS	3	CONSORTS DESMARET	12 804 €	24.09.2025
BV	108-109-110	FORICHER Jean Marc	38 500 €	25.08.2025

* portage financier EPFLO (86 826.78 € + frais d'ingénierie à la signature 2025 + 4 annuités 2026-2027-2028 et 2029)

Envoyé en préfecture le 11/03/2026

Reçu en préfecture le 11/03/2026

Publié le 11/03/2026

ID : 060-216006619-20260309-2026_17-DE



Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés.

- ✓ **APPROUVE** le bilan des acquisitions et cessions immobilières pour l'année 2025, ci-dessus présenté.

Pour Extrait Conforme.

A VERNEUIL-EN-HALATTE, le 10 mars 2026

Le Maire,

Philippe KELLNER

